

Compte rendu de la réunion d'information du mardi 26 janvier 2016

« A l'épreuve du changement, comment (et pourquoi), questionner, réactualiser et formaliser vos projets associatifs ? »

Objectifs : - Sensibiliser les associations et fournir des outils et une méthodologie pour un fonctionnement en mode projet
- Recenser les besoins en formations

25 associations (soit 40 personnes) ont assisté à cette réunion

David OSMONT a introduit la réunion puis donné la parole à Gulderen CELIK et Coralie SILLERE

La soirée a commencé par un tour de salle afin de savoir si les associations présentes avaient déjà formalisé un projet associatif et de connaître leurs attentes de cette réunion.

Ce premier échange a permis de prendre connaissance des réflexions actuellement menées par les associations sur leurs projets associatifs.

Par exemple, l'association Trisomie 21 a expliqué qu'elle se questionnait sur son utilité car sa mission première est aujourd'hui assurée par l'action sociale publique. Pour AGLAE c'est la croissance démographique de la ville qui les pousse à s'interroger sur le développement d'un volet parentalité, quant à CB Ifs c'est l'orientation vers le haut niveau qui est source de réflexion.

En préambule, il a été rappelé que toutes les associations ont forcément un projet associatif puisque des membres se sont rassemblés. Il est important que celui-ci soit formalisé ce qui ne signifie pas figé, car un projet associatif doit être évalué, questionné et réactualisé régulièrement pour que l'action et l'organisation de l'association reste en cohérence avec son environnement.

C'est ce qu'on entend par travailler en mode projet.

Il a donc été question de réfléchir sur une **stratégie de développement** avec ses 6 éléments fondamentaux que sont :

- Le projet associatif
- L'ambition à 3-5 ans
- Le modèle économique
- L'organisation et la gouvernance
- L'évaluation des risques
- L'évaluation de l'utilité sociale : une attention particulière a été portée à cette notion d'utilité sociale

Ont ensuite été exposées les différentes étapes pour questionner les projets associatifs tels que l'état des lieux ou l'analyse externe des associations.

Pour réfléchir ensemble sur cette analyse qui se base sur leur environnement, les dernières réformes territoriales et leur impact sur la répartition des compétences ont été exposées.

Toujours sur cette notion d'environnement un point a été fait sur l'**actualité** avec l'ordonnance de simplification du régime des associations du 23 juillet 2015 et la Circulaire Valls du 29 septembre 2015.

Un document de travail permettant de questionner le projet associatif a été remis aux participants et pour ceux qui le souhaitent, un accompagnement pour définir leurs enjeux stratégiques a été proposé.

Enfin, cette réunion avait aussi pour objectif de recenser avec les associations les besoins en formations et information.

Un questionnaire leur a été remis avec la possibilité de le retourner auprès d'AE14 ou de la MDA.

A ce jour, sur 11 retours reçus par AE14, les besoins recensés se sont révélés assez larges :

Besoins en formations et information	
Thèmes	Nb de demandes
Démarche de projet	7
Vie juridique et statutaire – Responsabilité	5
Obligations comptables et financières	4
Comment calculer, budgétiser et définir le seuil de rentabilité d'une action ?	2
Obligations des associations employeurs	4
Renouvellement du bénévolat, engagement des jeunes	6
Financement privé, mécénat et sponsoring	6
Autres :	3
- <i>Faire connaître l'association auprès des jeunes</i>	
- <i>Informatique</i>	
- <i>Comment examiner l'environnement ou trouver les infos</i>	

Pour entretenir cette dynamique, un temps de travail va prochainement être organisé entre AE14 et la MDA pour définir les prochains thèmes et date de formations.